



Technopôle **DOMOLANDES**

Concours Domolandes 2019 : Lancey Energy Storage, Materr'Up et Aglaé distingués

Le Concours National de la Création d'Entreprises a mis à l'honneur cette année une solution de gestion de l'énergie, un matériau bas carbone et enfin l'éclairage par la Nature.

Les start-up du bâtiment étaient à l'honneur, ce mardi 9 juillet 2019, à l'occasion de la première édition du Moniteur Innovation Day, organisé à Station F (Paris) par le magazine « Le Moniteur ». C'est dans le cadre de cette manifestation orientée totalement vers l'innovation dans la filière BTP qu'a été dévoilé le **palmarès annuel du Concours National de la Création d'Entreprises**, Concours organisé depuis 2011 par le Technopôle Domolandes.

Les 49 dossiers reçus cette année par les organisateurs ont été analysés, décortiqués et soumis à un premier comité le 4 juin dernier à Bordeaux dans les locaux du journal Sud Ouest. Ce premier jury avait sélectionné les 10 projets les plus prometteurs pour le Grand Jury qui s'est déroulé lundi 8 juillet au siège de la Direction du groupe EDF à Paris.

Lors de ce Grand Jury composé des Présidents et Directeurs Généraux des grands acteurs du Bâtiment et d'experts de la création d'entreprises, les 10 start-up ont eu le privilège de présenter leur innovation.

La gestion des énergies, un sujet forcément d'actualité

C'est **Lancey Energy Storage**, start-up originaire de Grenoble, qui a remporté les suffrages et remporté le Grand Prix de l'Innovation BTP 2019.

En intégrant une batterie à un radiateur électrique ultra-performant et connecté, **Lancey Energy Storage** démocratise le stockage décentralisé, brique essentielle à la transition énergétique. Inédite et brevetée, **Lancey** est une solution de gestion de l'énergie qui permet de réduire la facture de chauffage pour un confort optimal, de tirer le meilleur parti des énergies renouvelables et de fournir au réseau des services de flexibilité et d'équilibrage essentiels.

Technopôle **DOMOLANDES**

Parc d'activités Atlantisud - 50 allée de Cérés - 40230 Saint-Geours-de-Maremne

Tél. : 05 58 55 72 00 - Mail : contact@domolandes.fr

SPL au capital de 37 100 € - SIRET 524 460 789 00018 - APE 8413Z



Les matériaux innovants, le futur d'une filière

L'autre grand gagnant du jour se nomme **Materr'UP**, start-up industrielle dédiée à la construction bas carbone installée dans les Landes qui a su séduire notamment les grands groupes de la construction présents dans le Jury.

Face au réchauffement climatique, la réponse de **Materr'UP** s'inscrit dans le matériau. Leur technologie brevetée Crosslinked Clay Cement permet de convertir argile de carrière et terres d'excavation en bétons dit bas carbone.

Cette technologie constitue une DOUBLE réponse au réchauffement climatique : Une réponse immédiate car avec leurs bétons ont des propriétés rafraichissantes et une réponse dans la durée en produisant un béton très bas carbone qui réduit de 80% les émissions de co2 par rapport au béton de ciment portland.

L'originalité de ce modèle économique, est qu'il combine une *deep tech verte* à très fort impact environnemental et un projet d'industrialisation vertueux des territoires. En conciliant production industrielle et transition écologique, **Materr'UP** défend aussi bien le climat, l'optimisation des ressources en transformant déchets en matériaux au haute valeur ajoutée, l'industrialisation des territoires et donc la création et relocalisation d'emplois et la biodiversité.

Poésie et féerie, la Nature éclaire nos villes.

Le troisième prix, Prix Spécial du Grand Jury, a été remis à **AGLAE**, une start-up spécialisée en végétal luminescent.

AGLAÉ a inventé un procédé unique, 100% biodégradable et sans modification génétique, qui permet à des végétaux d'émettre une intensité d'éclairage comparable à une veilleuse de nuit. Il s'agit d'un sérum qui s'absorbe naturellement par la sève et les racines des plantes en quelques heures. Son effet est double : puisqu'à la fois il sublime la beauté du vivant et qu'il propose une alternative écologique à l'éclairage.

Aujourd'hui, la technologie **AGLAÉ** permet d'ores et déjà d'exercer une activité événementielle au travers d'installations scénographiques en B to B.

Leur ambition est de résoudre des problématiques environnementales, que sont la pollution lumineuse qui fragilise manifestement la biodiversité et les coûts économiques et écologiques des collectivités territoriales.

Deux autres start-up ont été remarquées et auront le privilège d'être parrainées par des partenaires du Concours National.

Néolithe, qui propose le premier granulats à impact carbone négatif utilisable dans le béton et réalisé à partir d'ordures ménagères non-recyclables rendues inertes grâce à une pâte cimentaire, recevra un accompagnement d'un an de la part de FEDEREC et d'Etchart Construction.

Wind My Roof, qui a développé une éolienne de toiture modulaire et urbaine conçue pour les bâtiments à toit plat, sera accompagné par Bouygues Construction.

La remise des prix s'est déroulée le mardi 9 juillet à Station F (Paris) dans le cadre de l'événement Moniteur Innovation Day organisé en partenariat avec le Groupe Le Moniteur, en présence du sénateur des Landes Eric Kerrouche.